



Assurer la couverture du concile Vatican II au Canada : les initiatives de l'épiscopat canadien

Gilles Routhier

Volume 68, 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1006736ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1006736ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société canadienne d'histoire de l'Église catholique

ISSN

1193-199X (print)

1920-6267 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Routhier, G. (2002). Assurer la couverture du concile Vatican II au Canada : les initiatives de l'épiscopat canadien. *Études d'histoire religieuse*, 68, 57–72.
<https://doi.org/10.7202/1006736ar>

Article abstract

At the Second Vatican Council, the media represents a new protagonist in the conciliar debate. While they were very cautious during the preparatory period, avoiding too many contacts with the media, the Canadian bishops were very active, promoting many new initiatives to get the Canadian media involved in the coverage of the council. The present article shows this shift, draws up the various initiatives taken by the Canadian bishops to ensure the coverage of Vatican II in Canada and concludes in suggesting the new attitude of the Canadian episcopate towards the media.

Assurer la couverture du concile Vatican II au Canada : Les initiatives de l'épiscopat canadien

Gilles Routhier¹

Université Laval

RÉSUMÉ : À Vatican II, les médias représentent un nouvel acteur du jeu conciliaire. Après un moment d'hésitation au cours de la période préparatoire, l'épiscopat canadien prend plusieurs initiatives pour associer les médias à l'activité conciliaire, assurant ainsi des relais efficaces pour diffuser au Canada les travaux en cours à Rome. Le présent article rend compte de ce passage et retrace les diverses initiatives de l'épiscopat canadien pour assurer la diffusion de Vatican II au Canada. En conclusion, l'auteur suggère les évolutions réalisées par l'épiscopat canadien au sujet de la conception même des médias et de leur rapport à l'Église.

ABSTRACT: At the Second Vatican Council, the media represents a new protagonist in the conciliar debate. While they were very cautious during the preparatory period, avoiding too many contacts with the media, the canadian bishops were very active, promoting many new initiatives to get the canadian media involved in the coverage of the council. The present article shows this shift, draws up the various initiatives taken by the canadian bishops to ensure the coverage of Vatican II in Canada and concludes in suggesting the new attitude of the canadian episcopate towards the media.

* * *

Il n'est pas acquis d'emblée que l'on puisse rapprocher Vatican II et « média de masse ». Après tout, le concile n'est-il pas un événement entouré de secret, qui se déroule derrière des portes closes et, par conséquent,

¹ Gilles Routhier est professeur titulaire à la Faculté de théologie et de sciences religieuses à l'Université Laval et membre du Centre interuniversitaire d'études québécoises (CIÉQ). Ses recherches portent sur le catholicisme québécois après Vatican II. Il est membre de l'équipe éditoriale internationale responsable de la publication de *L'histoire de Vatican II*. La présente étude bénéficie d'une subvention du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH) et est réalisé dans le cadre du projet « Vatican II et le Québec des années 1960 ».

peu ouvert aux médias ? Pourtant, à Vatican II, l'Église catholique doit compter avec un nouvel acteur : les médias. Certes, Vatican I avait fait l'objet d'une couverture de presse – on pense en particulier aux chroniques de Louis Veuillot dans *L'Univers* ou à la couverture assez polémique réservée par quelques quotidiens protestants états-uniens – mais cela est sans proportion avec ce que l'on connaîtra à Vatican II où on se plaindra souvent de ce nouvel acteur influent². Par ailleurs, l'opinion selon laquelle les fidèles auraient été mal préparés aux réformes conciliaires³, qui se seraient abattues sur eux sans autre avis, laisse entendre que le concile a été un événement qui se serait déroulé à plus de 5 000 kilomètres du Québec sans que les fidèles aient pu, au jour le jour, suivre, à travers les médias, les débats conciliaires où s'élaboraient ces réformes et s'intéresser à l'évolution des idées dans l'Église catholique. De façon générale, les études sur « Vatican II et médias de masse » peuvent donc contribuer à remettre en perspective la notion du « secret conciliaire » à Vatican II. Surtout, ils peuvent montrer à quel point les médias ont contribué à forger l'opinion des catholiques en développant un horizon d'attente particulier et ce, en s'imposant même comme véritables « intermédiaires culturels », associant plus étroitement les fidèles aux travaux du concile eux-mêmes.

Le thème « médias de masse et Vatican II » se prête lui-même à de nombreux traitements. On pourrait étudier la couverture de presse de l'événement conciliaire⁴ ; examiner la perception de cette couverture et du travail

² À titre d'exemple plus de 950 journalistes sont accrédités à l'ouverture du concile. Ce nombre ira jusqu'à 1255 au cours de la première session.

³ Ce motif de la tradition orale est sans cesse repris dans l'Église catholique pour expliquer les difficultés rencontrées au moment de la mise en œuvre des réformes conciliaires, en particulier de la réforme liturgique.

⁴ Pour de premières approches de la question, on verra Gilles Routhier, « L'annonce et la préparation de Vatican II : Réception et horizon d'attente au Québec », *Études d'histoire religieuse*, 63 (1997), p. 25-44 ; Yves Therrien, *La couverture de presse de Vatican II dans les quotidiens francophones du Canada*, mémoire de maîtrise, Université Laval, 1997 ; Id., « La couverture de Vatican II dans les quotidiens francophones du Canada (1959-1962) », G. Routhier (dir.), *L'Église canadienne et Vatican II*, p. 145-164 ; Jean-Pierre Proulx, « Le quotidien *Le Devoir* et l'aggiornamento conciliaire : (1960-1970) », *Études d'histoire religieuse*, 1997, p. 45-57 ; Gaëtan Baillargeon, « Les intellectuels québécois et Vatican II : de l'annonce du concile à son ouverture (1959-1962) », *L'Église canadienne...*, p. 189-208 ; Jean-Claude Dupuis, « La revue *Relations* et le Concile Vatican II », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX^e siècle*, 6 (1996), p. 33-50 ; Marc Pelchat, « Les revues canadiennes-françaises de dévotion et le concile Vatican II (1959-1962) », *L'Église canadienne...*, p. 165-188 ; Jérôme Coutard, « La presse et le concile Vatican II : une histoire de représentation », G. Routhier (dir.), *Vatican II au Canada : enracinement et réception*, Montréal, Fides, 2001, p. 245-260. Pour un aperçu des études consacrées à cette question, ailleurs dans le monde, voir Walther Kamp, *Das Konzil im spiegel der Presse*, Echter, Würzburg, 1963 ; Edward L. Heston, *The Press and Vatican II*, University of Notre-Dame Press, 1967, Philippe Levillain, « Il Vaticano e i mezzi di comunicazione sociale », *La Chiesa del Vaticano II (1958-1978)*, Milan, 1994, p. 524-532 ; Dominique Beloeil,

des journalistes⁵ et, en regard, explorer le point de vue des journalistes sur les pratiques ecclésiales en matière de communication⁶ ; traiter du dispositif mis en place pour assurer l'information religieuse au moment du concile⁷ ; analyser la fonction des médias et de l'information dans la dynamique conciliaire ; et, finalement, analyser les prises de position du concile lui-même sur la question des médias⁸. Il s'agit là des multiples facettes d'une même question, et il n'est pas aisé d'isoler un seul élément de cet ensemble, tant ils s'imbriquent l'un dans l'autre. C'est pourtant ce que je tenterai de faire ici en me limitant à considérer l'ensemble des initiatives de l'épiscopat canadien en matière de communications au moment de Vatican II. Je choisis en effet de situer mon propos dans le cadre des études qui tentent de reconstituer le dispositif mis en place par l'Église catholique pour tenir compte de ce nouvel acteur que représentaient les médias de masse. Je le ferai toutefois non pas, comme on l'a fait jusqu'à maintenant, en examinant les initiatives de Rome (création d'un Bureau de presse ou d'un Secrétariat pour les communications) ou celles des grandes associations internationales, mais en prenant comme point de départ l'ensemble des initiatives mises en œuvre par un épiscopat pour assurer la couverture médiatique de Vatican II. Cette étude de cas voudra d'abord répertorier l'ensemble des initiatives de l'épiscopat canadien en cette matière⁹, en les situant dans une trajectoire,

La réception du concile œcuménique Vatican II dans les médias : l'exemple du diocèse de Nantes (1959-1965), Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Nantes, 1998 ; Dominique Beloeil et Michel Lagrée, « Le catholicisme breton devant le concile », Étienne Fouilloux (dir.), *Vatican II commence... Approches francophones*, Leuven, Bibliotheek van de Faculteit der Godgeleerdheid, 1993, p. 262-274 ; voir enfin l'ouvrage collectif *Paolo VI e i problemi ecclesiologicali al Concilio*, Brescia, 1989, p. 431-560, où l'on trouve des contributions sur la couverture de presse de la troisième session du concile en Belgique, aux Pays-Bas, au Chili, en France, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie, en Pologne, en Espagne, en Suisse, aux États-Unis et en URSS. Jan Grootaers a repris sa contribution à cet ouvrage sous le titre « État de grâce et déception : l'opinion publique en Belgique et aux Pays-Bas face à Vatican II », *Actes et acteurs à Vatican II*, Leuven, Peeters, 2000, p. 252-273.

⁵ Ce travail n'a pas été fait, mais on trouve de nombreuses indications à ce sujet dans les correspondances personnelles, les témoignages et dans différents rapports. On en trouve des traces, par exemple, dans les archives de M^{gr} Martin, du cardinal Léger, etc.

⁶ Réjean Plamondon, « Le service d'information de la Conférence des évêques à Vatican II », et Pierre Hurtubise, « Vatican II : propos d'un témoin engagé », *L'Église canadienne...*, respectivement p. 209-222 et 223-234 ; Roger Leclerc, « La grande et la petite histoire de Vatican II racontée à la télévision en 125 demi-heures », *Vatican II au Canada...*, p. 261-272.

⁷ Sur cette question, voir en particulier Jan Grootaers, « L'information religieuse à Vatican II : instances officielles et réseaux informels », *Vatican II commence...*, p. 211-234, repris dans *Actes et acteurs...*, p. 167-182. Je laisserai ici de côté la contribution éventuelle de M^{gr} É. Frenette et de J.-M. Poitevin, consultants au Secrétariat pour les techniques de diffusion.

⁸ Au moment de la discussion du document sur les communications sociales, seuls trois évêques canadiens sont intervenus : Sanschagrin, Léger et Coderre.

⁹ La seule ébauche d'une étude en cette matière est celle de Jan Grootaers, « Le catholicisme du Québec et son insertion dans le milieu conciliaire », *L'Église canadienne et Vatican II*, sp. p. 447-453.

avant de dégager un certain nombre d'apprentissages qu'ils ont été en mesure de faire à cette occasion. Enfin, en conclusion, je voudrai indiquer rapidement l'évolution de la conception des médias et de l'information qui accompagne, chez les évêques, ce parcours.

Cette étude repose sur un ensemble de sources (correspondance, notes et rapports de réunion, rapports annuels, enquêtes, etc.) tirées des archives de la Conférence des évêques du Canada et des archives conciliaires de son président de l'époque, M^{gr} Maurice Baudoux, ainsi que des archives conciliaires de M^{gr} G.M. Coderre, alors président de la Commission épiscopale des techniques de diffusion, et celles du père Émile Legault, qui était au service de la Conférence des évêques et de Radio-Canada au moment du concile. J'ai aussi utilisé des témoignages oraux d'acteurs de l'époque, tels que messieurs Réjean Plamondon et Bernard Daly, tous les deux rattachés au Service d'information de la Conférence des évêques du Canada, monsieur Roger Leclerc, réalisateur à Rome pour Radio-Canada au moment du concile, et messieurs Marcel Adam et Claude Ryan, respectivement envoyés spéciaux des quotidiens *La Presse* et *Le Devoir*.

Du silence respectueux aux premières initiatives

On sait combien l'annonce du concile est reçue avec un silence respectueux ou embarrassé par l'épiscopat canadien et par les organes de diffusion et de communication sociale dont disposait l'Église catholique (quotidiens, revues diocésaines, revues de spiritualité, agence de presse, etc.¹⁰). Les évêques s'abstiennent même de s'exprimer par un mode de communication leur étant pourtant familier, la circulaire ou la lettre pastorale. Alors que les quotidiens « libéraux » accueillent la nouvelle avec enthousiasme et que les leaders des grandes dénominations chrétiennes au Canada commentent cette annonce, les quotidiens étroitement liés à l'Église catholique arrivent mal à dissimuler leur embarras et les évêques se terrent dans un silence respectueux qui cache tant bien que mal leur malaise. On ne quittera d'ailleurs pas cette attitude au long des mois qui suivront l'annonce ou durant la phase antépréparatoire du concile (17 mai 1959-5 juin 1960), alors même que, un peu partout dans le monde, les langues commenceront à se délier. L'exemple du cardinal Tardini, président de la Commission antépréparatoire, qui donne une conférence de presse¹¹ et une entrevue à la télévision française le 24 janvier 1960, celui du cardinal Bêa qui prononce

¹⁰ Voir mon article « L'annonce et la préparation de Vatican II et horizon d'attente du catholicisme québécois ».

¹¹ Le 31 octobre 1959. On dit qu'il s'agit de la première conférence de presse dans l'histoire de l'Église catholique.

d'importantes conférences, ou encore celui du cardinal Montini, qui s'exprime dans la presse, ne sont pas suivis ici. Il faudra attendre la phase préparatoire (5 juin 1960-11 octobre 1962) pour voir surgir de nouvelles initiatives qui seront, du coup, fort nombreuses et fort vigoureuses¹². Au cours de cette période, au plan de la communication, on peut relever quelques faits intéressants : la multiplication des lettres pastorales et des articles dans les revues diocésaines et de spiritualité ; l'apparition de déclarations publiques des évêques – surtout du cardinal Léger. Progressivement, les évêques du Canada engagent une réflexion sur le rôle des médias dans l'Église. On en trouve des éléments dans les interventions des trois évêques canadiens qui siègent à la Commission centrale préparatoire¹³, dans leur lettre pastorale sur le concile (26 avril 1962) et dans la supplique que le cardinal Léger adresse à Jean XXIII au cours du mois d'août 1962. Il est clair, au vu de sa pratique et de ses observations, que Léger développe une vue plus moderne de l'exercice de l'information dans l'Église que cela n'est alors le cas dans le monde ecclésiastique. La remarque qu'il adresse à Jean XXIII quelques mois avant l'ouverture du concile suffit à s'en convaincre :

Trop souvent les schémas font preuve de pauvreté de pensée et d'expression : on a l'impression que sur certains sujets on n'a pas trouvé ce qu'il fallait dire et qu'on se contente de formuler des mises en garde. Le schéma *De mediis communicationis socialis* est typique de ce moralisme qui sert si peu l'Église et qui se dispense trop facilement d'une connaissance expérimentale des réalités qu'on veut christianiser. Notons toutefois que l'un de ses chapitres, celui qui traite de la presse, aborde ce sujet de façon remarquablement pertinente et pourrait avantageusement servir de modèles aux autres¹⁴.

¹² Voir Gilles Routhier, « La période préparatoire. Premier *aggiornamento* du catholicisme québécois », *Vatican II au Canada...*, p. 201-224.

¹³ Le schéma sur les communications sociales est étudié lors de la cinquième session de la Commission centrale préparatoire (26 mars-3 avril 1962). Voir *Acta et documenta Concilio Vaticano II (preparatoria)*, t. III, Città del Vaticano, Typis polyglotis Vaticanis, 1962. Les positions de Mc Guigan (p. 523) et de Bernier (p. 534, 565 et 590) sont de peu d'intérêt. La position de Léger, beaucoup plus développée (p. 512-517, 524, 556-558, 584-586), est fort intéressante. Il rejette les schémas présentés, considérant qu'ils n'exposent que de banales généralités et ne reposent pas sur une connaissance expérimentale de ces réalités. Léger demande donc que tous les schémas traitant de cette question soient revus de fond en comble. D'après lui, on ne tient pas suffisamment compte de la finalité propre de ces instruments de diffusion, ni de leur nature, ni des nécessités des hommes et de la société humaine qui utilisent ces instruments. Il craint que la doctrine de l'Église soit exposée de telle sorte qu'aucun non-chrétien ne s'y retrouve, le ton employé ne convenant pas à l'Église du XX^e siècle. Il trouve aussi inopportun que le Concile se penche sur la question des instruments de diffusion pour toutes les régions du monde, recommandant plutôt que l'on indique la responsabilité qui revient aux Ordinaires du lieu et aux fidèles en ce domaine.

¹⁴ Supplique Léger, dans Gilles Routhier et Brigitte Caulier (dir.), *Mémoires de Vatican II*, Montréal, Fides, 1997, p.110.

Un banc d'essai : la première période conciliaire

Rares sont ceux qui, à l'ouverture de Vatican II, savent à quoi s'en tenir. Après tout, personne n'a l'expérience d'un concile œcuménique et, quoi qu'il en soit, Vatican II n'est pas simplement la réédition de Vatican I mais, dans une certaine mesure, il inaugure un nouveau type de concile. Dans ce contexte, non seulement on ne sait guère quelle place faire aux moyens de communication sociale, mais on n'a pas pris encore toute la mesure de l'événement qui s'ouvre. Les rumeurs les plus folles imaginent que l'assemblée conciliaire, un peu à la manière de l'Assemblée populaire de Chine, adoptera en peu de temps tous les schémas préparés par les commissions préparatoires. Dans ce cas de figure, on s'attend à ce que le concile dure tout au plus quelques mois. Bon nombre d'évêques arrivent donc à Rome pleins de naïveté et mal préparés à soutenir un long siège.

Il en va ainsi des évêques canadiens qui n'ont pas mis sur pied une équipe d'experts pour les assister, ni même organisé un secrétariat pour assurer l'intendance. Au plan des communications, bien que l'on arrive là aussi en rangs dispersés, on n'est pas complètement démuné. On dispose déjà d'une Commission épiscopale des techniques de diffusion, présidée par M^{gr} Coderre ; d'un Office catholique national des techniques de diffusion ; et, depuis 1953, la Conférence des évêques a mis sur pied un service d'information, petite agence de nouvelles religieuses destinées aux médias (journaux, radio, télévision) qui a développé une certaine expertise dans le domaine des communications¹⁵. Au cours de la phase préparatoire du concile, ces trois organismes ont eu la prudence de préparer les choses à l'avance et de s'assurer la collaboration de quelques personnes qualifiées.

Ainsi, le 13 septembre 1961, la Conférence des évêques fait du père Émile Legault le correspondant à Rome de son Service d'information. De fait, suivant la lettre aux évêques canadiens du Secrétaire général de la Conférence des évêques des discussions ont eu lieu entre Radio-Canada et l'épiscopat pour assurer une bonne couverture de Vatican II au réseau de la radio publique. Officiellement, monsieur Gérard Lemieux, auparavant coordonnateur des émissions religieuses de Radio-Canada, a été nommé « correspondant à Rome pour tout ce qui regarde les émissions religieuses, culturelles, politiques, etc.¹⁶ », bien que, dans les faits, « la nomination de

¹⁵ Cette agence, où travaillaient Réjean Plamondon et Bernard Daly, évoluait sous la direction de M^{gr} Gérard M. Coderre, pour le secteur francophone, et M^{gr} J.C. Cody, pour le secteur anglophone. Voir à ce sujet R. Plamondon, « Le Service d'information de la Conférence des évêques du Canada à Vatican II », *L'Église canadienne*..., p. 209-221.

¹⁶ Voir le communiqué du Service d'information de la Conférence des évêques du Canada no 172, 13 septembre 1961, et aussi la lettre de M^{gr} Raymond Limoges aux évêques canadiens (archives de la Conférence des évêques du Canada, 28 août 1961) de même que la correspondance d'É. Legault.

monsieur Lemieux [a] été faite en prévision du prochain concile ». De son côté, la nomination comme correspondant de la Conférence des évêques du Canada à Rome du père Legault, qu'on veut associer à G. Lemieux, est faite par la Conférence des évêques, quinze jours avant que Radio-Canada n'annonce ses intentions. Cela a pour effet de le placer « officiellement dans un certain état d'indépendance vis-à-vis de Radio-Canada », au moment où certains éléments de la société canadienne contestent les relations entretenues entre le gouvernement canadien et l'Église catholique. Quoi qu'il en soit, dès la fin de l'année 1961, une équipe canadienne est à Rome, effectuant du repérage et préparant une couverture substantielle du concile qui doit s'ouvrir neuf mois plus tard. Ainsi, entre novembre 1961 et septembre 1962, cette équipe a déjà réalisé 43 émissions de 30 minutes chacune.

En plus du père Legault, qui écrit une chronique hebdomadaire destinée aux journaux canadiens, et de G. Lemieux, collaborateurs à Radio-Canada, plusieurs journalistes canadiens sont présents à Rome au moment de l'ouverture du concile : Marcel Adam du quotidien *La Presse* et les journalistes du *Montreal Star*, du *Toronto Star* et du *Toronto Telegram*, sans oublier le chroniqueur du *Canadian Churchman*, le révérend G.W. Wheeler, qui considère que Vatican II représente « l'événement le plus remarquable de l'histoire chrétienne du XX^e siècle¹⁷ ». Plus importante encore est la présence de deux représentants de la Presse canadienne et du Service d'information de la Conférence des évêques. En fait, dès 1961, l'épiscopat canadien a entrepris des discussions avec les responsables des grands quotidiens du pays au sujet de la couverture de Vatican II. Seul le quotidien *La Presse* l'a assuré de la présence d'un journaliste à Rome. *Le Devoir* s'est déclaré intéressé, mais prétexte ne pas avoir les moyens d'une telle entreprise. De son côté, la Presse canadienne hésite en raison du coût d'une telle opération et de la difficulté que représente la couverture d'un événement entouré d'un tel secret. C'est alors que l'épiscopat décide de participer financièrement à l'entreprise, en association avec la Presse canadienne, en assumant les frais de transmission des articles, alors que la Conférence des évêques paie le salaire et les frais de voyage et de séjour des deux journalistes. D'un commun accord, on désigne Claude Ryan pour assurer la couverture en français et Bernard Daly pour la couverture en anglais.

Sur place, ces journalistes vont connaître les frustrations communes au millier de journalistes accourus à Rome pour le concile : un bureau de presse inefficace et débordé ; un silence incompatible avec le travail des journalistes, etc. C'est ainsi que « les journalistes devaient, comme des carpes affamées, essayer d'attraper les miettes d'information que le Bureau de presse

¹⁷ CCC, no 172, 12 septembre 1962, p. 5.

voulait bien leur donner¹⁸ ». Mais l'absence d'un centre d'information bien organisé, tel celui dont disposent leurs collègues hollandais et allemands, est compensée par « une compréhension et un intérêt marqués » des évêques canadiens pour « les problèmes d'information reliés au concile¹⁹ ». M^{gr} Gérard Coderre et monsieur Émilien Frenette, respectivement président et secrétaire de la Commission épiscopale des techniques de diffusion, mettent en œuvre tous leurs efforts pour faciliter le travail des journalistes francophones du Canada et pour relayer leurs suggestions et doléances aux instances conciliaires. Du reste, la couverture de presse de Vatican II lors de la première période est impressionnante, tant dans la presse écrite qu'à la télévision ou à la radio. On connaît toutefois peu de « journalisme épiscopal » au cours de cette période, exception faite de M^{gr} Sanschagrin qui écrit chaque semaine une lettre à ses diocésains pour les renseigner sur le déroulement du concile.

Malgré tout, au terme de cette première période où les Pères conciliaires discutent du schéma sur les techniques de diffusion²⁰, plusieurs journalistes, rentrant au pays, pourraient reprendre le commentaire « imprudent » du cardinal Léger : « Tout est à refaire ! ».

Un secret de plus en plus mal gardé : repenser la communication

On attribue souvent aux décisions de Paul VI, dont le père était journaliste, la nette amélioration de la diffusion de l'information au cours de la deuxième période conciliaire²¹. Toutefois, ces décisions n'ont rien de spontané. Un long travail de coulisses, en vue de réformer l'information au concile, précède ce réalignement et les Canadiens participent activement à ce travail.

Dès le début de l'année 1963, les responsables catholiques des communications sociales se donnent la mission d'améliorer l'information au

¹⁸ R. Plamondon, « Nette amélioration de l'information sur le concile », CCC (21 octobre 1963), p. 1. M^{gr} A. Carter avait publiquement regretté le caractère « tendancieux » des informations distribuées par le Bureau de presse.

¹⁹ CCC, no 195, 17 octobre 1962, p. 3.

²⁰ Trois évêques canadiens devaient intervenir lors de ce débat : M^{gr} Sanschagrin, le cardinal Léger et M^{gr} Coderre.

²¹ On notera sa décision de soustraire le Bureau de presse du concile de la juridiction du Secrétariat du concile et d'en confier la direction à un comité spécial d'évêques, représentant les différentes familles linguistiques et présidé par M^{gr} Martin O'Connor. M^{gr} Henri Routhier, vicaire apostolique de Grouard, était membre de ce comité. De plus, le secret entourant les travaux en congrégation générale était largement levé. Chaque jour, on donnait en plusieurs langues un compte-rendu détaillé des travaux *in aula*.

concile. C'est dans ce cadre que l'abbé Jean-Paul Belleville, délégué de l'Office catholique national des Techniques de diffusion²², participe, à Monte Carlo, à la sixième rencontre catholique internationale de la télévision²³ (21-27 janvier 1963) et représente la Conférence des évêques à la rencontre internationale des informateurs religieux (2-3 février 1963) à Genève. Les Canadiens prennent une part fort active à ces rencontres. À Monte Carlo, l'abbé Belleville prend conscience qu'une coordination s'impose entre les diverses télévisions qui s'efforcent d'informer le monde sur les travaux conciliaires²⁴. Considérées une à une, ces télévisions n'ont pas les moyens d'assurer une couverture adéquate. L'abbé Belleville demande alors à Gérard Lemieux d'élaborer un projet de coordination qui doit bientôt être soumis au président de UNDA (Association catholique internationale pour la Radiodiffusion et la Télévision), puis, le 28 janvier, au Bureau exécutif de UNDA. Si ce projet rallie les interlocuteurs de la délégation canadienne, un point d'objection demeure : le financement d'un tel organisme de coordination. « Sans vouloir engager le Canada », l'abbé Belleville croit possible que son pays puisse contribuer à la mise sur pied d'un tel organisme. Connaissant le souci de l'épiscopat canadien « de voir le peuple canadien bien et correctement informé sur les travaux du concile », il s'engage à « faire les démarches pour que soient pris en considération ce projet et les moyens nécessaires à sa réalisation ». L'abbé Belleville veut solliciter une aide directe pour défrayer le coût des salaires et de l'organisation d'un tel service de coordination.

Une semaine plus tard, à Genève, nouvelle réunion : 9 centres nationaux d'information, 32 publications catholiques et 15 agences de nouvelles sont représentés. Tous constatent le manque de coordination entre les diverses ressources. En plus de demander que les journalistes puissent assister aux congrégations générales et que la règle du secret soit levée, on forme, dès la fin de la première matinée de travail, un comité spécial de quatre personnes, dont Gérard Lemieux, pour rédiger un projet de formation d'un centre de coordination des communications du concile (CCCC). Ce centre international s'organise en trois sections : documentation, presse et radio-télévision.

Ces deux rencontres européennes doivent mettre en branle au Canada une importante réflexion sur le travail de communication autour du concile. Cette réflexion connaît deux axes : l'établissement d'un centre international

²² Cet organisme comptait sur les services de trois personnes : les abbés L. Labelle et J.-P. Belleville et M. Robert-Allayn Pichette.

²³ Cette rencontre était organisée par l'Association catholique internationale pour la Radiodiffusion et la Télévision (UNDA). Sept pays étaient représentés à cette rencontre. Du Canada, participaient également à cette rencontre Jean-Marie Poitevin, p.m.é., Gilles Raymond, du diocèse de St-Jean, et Gérard Lemieux, de Radio-Canada.

de coordination et, d'autre part, la conception de la coordination de l'ensemble des initiatives canadiennes de communications sur le concile.

Une fois la décision prise d'établir un Centre international de coordination, il s'agit alors de rassembler le financement permettant la mise en œuvre du projet. Là encore le dynamisme des Canadiens se manifeste. L'abbé Belleville, qui a entrevu une participation importante du Canada, ne ménage pas ses efforts. À la suite de son rapport du mois de mars, le conseil d'administration de la Conférences des évêques étudie, le 17 avril 1963, l'appui qu'il peut apporter au projet de création d'un Centre international de coordination des communications à Rome. Le Conseil adopte alors à l'unanimité les recommandations que lui fait la Commission épiscopale des techniques de diffusion, à savoir

Que quelqu'un [...] soit nommé représentant de l'épiscopat canadien pour travailler avec des représentants de l'épiscopat d'autres pays à la formation de ce centre de coordination ;

Qu'une contribution de [...] \$4,250.00 [...] soit octroyée pour le soutien de cette organisation²⁵ ;

Que soient étudiés les moyens de servir plus efficacement la Presse canadienne et Radio-Canada ;

Que soient désignés un agent de presse de langue anglaise et un de langue française comme représentants de l'épiscopat au sein du Centre de coordination et chargés d'assurer la transmission rapide et efficace des communiqués et nouvelles à l'avantage de la presse canadienne.

Ainsi, l'épiscopat canadien, représenté par l'abbé M. Poitevin²⁶ lors de la réunion des directeurs et représentants des centres nationaux et religieux de documentation et d'information du concile (Rome), devient non seulement un membre fondateur du CCC, mais également un des quatre évêques contributeurs à cette entreprise²⁷. Au surplus, le nouveau Centre est hébergé, à ses débuts, par Radio-Canada.

²⁴ Voir le Rapport de l'abbé Jean-Paul Belleville à l'épiscopat canadien (14 mars 1963), en sept pages, suivi en annexe du « Projet Lemieux » (deux pages) et du projet de Centre de coordination des communications du concile (quatre pages). Archives de la Conférence des évêques du Canada.

²⁵ En plus, le conseil votait un budget de 3 000 \$ pour les journalistes et 5 000 \$ pour des dépenses imprévues.

²⁶ Celui-ci sera remplacé par l'abbé Yvon Desrosiers de l'OCNTD.

²⁷ Les évêques d'Allemagne et des États-Unis y contribuaient également, de même que l'épiscopat hollandais à travers le DO-C. Les évêques français, anglais et belge verseront des contributions négligeables. Ce sont les Canadiens qui ont ébauché le premier budget de fonctionnement du nouveau centre (Voir DOC. VI – Mémoire sur le projet de Centre de Coordination des Communications (CCC) pour la deuxième session du Concile Vatican II (document non daté, vraisemblablement du mois de mars 1963 ; archives de la Conférence des évêques du Canada). En plus de l'abbé Poitevin, G. Lemieux participait à cette réunion de Rome du 19 mai 1963. Une autre réunion avait eu lieu le 24 mars précédent. Nous ne sommes pas en mesure d'affirmer s'il s'y trouvait un représentant du Canada.

Au cours de la première période du concile, la constitution de centres nationaux de documentation et d'information indépendants des instances vaticanes²⁸ a constitué un fait inédit dans l'histoire des conciles. Cela manifeste déjà le désir des évêchés nationaux de ne pas dépendre seulement de l'information distillée par le Bureau de presse du concile, mais d'être plutôt eux-mêmes acteurs sur la scène conciliaire, dans un domaine nouveau et qui va avoir beaucoup d'influence. L'épiscopat canadien, même s'il a pensé la couverture médiatique du concile et s'est donné des moyens pour y pourvoir, n'a pourtant pas d'organisme équivalent. Au cours de l'intersession, on s'active donc à préparer une meilleure couverture médiatique de la deuxième période qui doit s'ouvrir en septembre 1963. En mai 1963, Réjean Plamondon, du Service d'information de la Conférence des évêques du Canada, et R. Pichette, de l'OCNTD, entreprennent une série de rencontres avec des représentants de la presse francophone au pays²⁹ afin d'imaginer l'organisation d'un centre national canadien d'information à Rome. À ce moment, seuls les quotidiens *La Presse* et *Le Droit*³⁰ sont disposés à envoyer chacun un correspondant à Rome (Marcel Adam et Pierre Hurtubise). Cette tournée de consultation est alors l'occasion de faire le bilan du travail de la première période³¹ et de proposer de nouvelles avenues pour l'avenir. La majorité des quotidiens désirent obtenir chaque jour un article de nouvelles et, hebdomadairement, un commentaire sous forme de *round-up*, résumant le travail accompli par le concile au cours de la semaine. Quant aux hebdomadaires, ils souhaitent un court commentaire exclusif. Enfin, les magazines de fin de semaine (*La Patrie*, *Le Petit Journal*) expriment leur préférence pour un article d'atmosphère genre *feature*, mettant l'accent sur les faits divers, plutôt qu'un compte rendu détaillé des événements. Tous veulent que l'accent soit mis sur le caractère canadien de la nouvelle, aspect négligé par les grandes agences de presse internationales. De plus, les représentants des médias désirent que le responsable canadien de l'information à Rome soit un journaliste de métier et non un clerc, davantage porté

²⁸ On en comptait 13 à la fin de la première période. Il s'agit du Secrétariat pan-africain, du CELAM, de l'American Bishop's Press Panel, du Centre DO-C hollandais, des centres allemands, français, canadien, espagnol, italien, brésilien et des centres des Oblats, des Pères Blancs et de la Société du Verbe divin.

²⁹ Voir « Les journaux et l'information pour la deuxième session du concile », archives de la CCC (22 mai 1963). On rencontra alors des représentants de la Presse canadienne, des quotidiens *Le Devoir*, *Le Soleil*, *L'Action*, *La Tribune*, *La Voix de l'Est*, *Le Nouvelliste*, *Le Droit*, *Le Petit Journal*, *Montréal Matin*, *La Presse* et *La Patrie* et l'Association des Hebdomadaires de langue française.

³⁰ *Le Droit* était prêt à offrir gratuitement ses articles à *L'Évangéline* et, moyennant rémunération, à d'autres journaux intéressés. *L'Action* et *La Voix de l'Est* se montraient alors intéressés à publier les articles hebdomadaires du P. Hurtubise.

³¹ On déplorait surtout les délais dans la transmission et le caractère trop intellectuel et pas assez à la portée des lecteurs des articles de C. Ryan, articles au demeurant trop longs.

à mettre l'accent sur l'aspect doctrinal des débats plutôt que sur la nouvelle. Enfin, certains quotidiens sont prêts, tout au plus, à partager les coûts de la transmission des textes, la Presse canadienne se montrant ouverte à explorer la possibilité d'apporter un appui sur ce point.

Des démarches similaires sont entreprises du côté des médias électroniques. Le 15 mai, Jean-Paul Belleville rencontre à Québec trois directeurs de l'Association canadienne des radiodiffuseurs de langue française (ACRTF), afin de connaître la disponibilité des radios et télévisions privées pour diffuser de l'information sur le concile, et pour leur demander des suggestions quant à l'organisation d'un service d'information efficace, peu coûteux et adapté aux stations privées de radio et de télévision³². Après avoir évoqué la possibilité de produire une émission spéciale de quinze minutes chaque semaine, on opte plutôt pour la production de six ou sept commentaires et/ou entrevues d'une minute chacun. Ces commentaires, enregistrés à Rome une semaine à l'avance, seront expédiés à Montréal par avion et doublés sur place avant d'être acheminés dans les stations de radio qui pourront répéter ces courts enregistrements deux à quatre fois par jour à l'occasion des bulletins de nouvelles. Cela s'ajoutera aux nouvelles rédigées par le Service d'information canadien de la Conférence des évêques, qui seront acheminées par *Broadcast News*. Quant aux stations de télévision, elles souhaitent obtenir des éléments visuels pouvant accompagner la lecture des nouvelles sur le concile et, si possible, une minute et demie de matériel filmique de Rome, toutes les semaines.

Au début du mois de juin, le moment de la synthèse est venu³³. En plus de sa contribution au CCC, l'épiscopat canadien met sur pied à Rome son propre centre d'information. Il aura à son service deux journalistes (R. Plamondon et R. Pichette), et pour mission de coordonner l'ensemble de l'information canadienne se rapportant au concile. En ce qui concerne la presse, il facilitera la tâche du journaliste de la Presse canadienne qui sera responsable de la nouvelle. De son côté, le Centre canadien d'information assumera la responsabilité des commentaires, articles de synthèse, entrevues des Pères du concile et des experts et celle de la rédaction d'articles exclusifs pour les magazines de fin de semaine. En ce qui a trait à la radio et à la télévision, en plus des services de Radio-Canada, la nouvelle sera assurée par la Presse canadienne tandis que le centre canadien prendra en charge un service de *beeps* (courts commentaires d'une minute), offerts trois fois par semaine aux stations privées de radio et de télévision, de même

³² Voir « Rencontre avec trois directeurs de l'ACRTF », archives de la CCC.

³³ Un premier rapport synthèse des démarches entreprises au cours des mois précédents est déposé le 23 mai. Voir « Rapport d'une réunion conjointe du Service d'information de la CCC et de l'Office catholique national des techniques de diffusion tenue à Montréal, le 23 mai 1963 », en dix pages, archives de la CCC.

que la fourniture de matériel visuel aux stations de télévision pour illustrer ces commentaires³⁴. Au total, c'est 26 000 \$ que l'épiscopat canadien³⁵ investit dans le soutien à la couverture médiatique de la deuxième session, sans compter le salaire de trois journalistes (R. Plamondon, R. Pichette et B. Daly).

En plus de ces initiatives au plan national, un peu partout, ont été créés des comités diocésains d'information sur le concile³⁶. Ceux-ci doivent assurer le lien entre les sources d'information mises sur pied par la Conférence des évêques et les médias locaux, afin de faciliter la répercussion de l'information conciliaire dans les régions.

Tous ces efforts mis en œuvre produisent d'heureux résultats. Ainsi, au cours de la deuxième période du concile, en plus d'une émission quotidienne de Radio-Vatican à l'intention du Canada français³⁷, un service régulier d'information est offert à toutes les stations de radio de langue française au Canada³⁸. De plus, grâce à l'Office catholique national des techniques de diffusion, un service optionnel est offert aux évêques qui désirent s'adresser à leurs diocésains au cours du concile³⁹. Enfin, la radio de Radio-Canada, en plus des bulletins de nouvelle, offre trois émissions en

³⁴ Voir « Mémoire soumis à Son Exc. M^{re} Gérard-Marie Coderre, président de la Commission épiscopale des techniques de diffusion par l'Office catholique national des techniques de diffusion », archives de la CCC (3 juin 1963, 12 p.). Une rencontre préliminaire, le 27 mai 1963, avait réuni, outre M^{re} Coderre, MM. Belleville, Pichette et Labelle.

³⁵ L'AÉQ, lors de sa réunion du 11 juin 1963, acceptait de verser 2 000 \$ supplémentaires au budget voté par le conseil d'administration de la CCC.

³⁶ Au mois d'août 1963, on retrouve déjà de tels comités dans les diocèses d'Amos, Chicoutimi, Edmundston, Gravelbourg, Hauterive, Hull, Nicolet, Rimouski, Saint-Boniface, Saint-Jean, Saint-Jérôme, Sherbrooke. Voir « Liste des personnes en charge des comités diocésains d'information sur le Concile œcuménique », 20 août 1963, archives de la CCC, 2 pages.

³⁷ Cette émission, d'une durée de 14 minutes, était diffusée à 21 h 10, sur trois longueurs d'ondes. Certaines stations de radio, notamment CKAC, procédaient à son enregistrement et s'en servaient pour leurs émissions sur le concile. La bobine était par la suite acheminée aux studios de Radio-Marie qui l'offrait aux postes privés au Canada. Radio-Marie distribuait également aux 45 stations radiophoniques privées de langue française une émission hebdomadaire réalisée à Rome par un envoyé spécial.

³⁸ De son côté, au cours de la deuxième partie de la deuxième période, B. Daly faisait parvenir au P. Stone, directeur du Centre catholique national des communications à Toronto, un enregistrement hebdomadaire de trois minutes qui donnait un sommaire des travaux de la semaine. Cet enregistrement était ensuite expédié à 33 stations de radio à travers le Canada.

³⁹ Par exemple, à Saint-Boniface, la station CKRB, en plus de retransmettre les émissions de Radio-Canada sur le concile, diffusait les informations de l'OCNTD et un message hebdomadaire de cinq minutes de M^{re} Baudoux. En plus du prône dominical, une chronique dans *La Liberté* et *Le Patriote* annonçait, chaque semaine, les heures de diffusion de ces différentes émissions. Voir archives Baudoux (9 août 1963) et lettre de B. Aubry du Comité de l'Office diocésain des techniques de diffusion, à M^{re} Baudoux (23 octobre 1963). On a conservé, sur bande magnétique, l'enregistrement de ces messages. À la deuxième période du concile, seuls M^{res} Sanschagrin et Coderre profiteront de ce service.

provenance de Rome : un bulletin d'actualité (2 minutes 30 secondes) avec le père Raymond Brechet, s.j., le samedi, dans le cadre de l'émission *Trente minutes d'informations* ; une émission de 15 minutes, *Vatican II*, le samedi, de 18 h 15 à 18 h 30⁴⁰ ; la chronique hebdomadaire du père Rouquette (7 minutes) dans le cadre de l'émission *Terre Nouvelle* diffusée le dimanche de 13 h 30 à 14 h 00⁴¹. Le Canada français bénéficie donc d'une couverture radiophonique remarquable au cours de cette période, de sorte qu'il est un peu présomptueux de croire que le renouveau conciliaire s'abat sur la population catholique sans que celle-ci y soit préparée. À la télévision de Radio-Canada, la couverture comprend deux émissions hebdomadaires : une première, *À l'heure du concile*, diffusée le dimanche de 17 h 00 à 17 h 30, au cours de laquelle le père Legault et Francis Mayor font le point sur les travaux conciliaires, à laquelle s'ajoute, dans le cadre du *Télé-journal* du dimanche soir, un bulletin d'une minute trente, en direct de Rome et présenté par le père Legault. Du côté de la presse, B. Daly fait parvenir chaque vendredi⁴², via Londres, un sommaire des travaux conciliaires de la semaine.

La troisième période (automne 1964) voit le couronnement des initiatives des Canadiens en matière de communications, avec la nomination du père Yvon Desrosiers comme Secrétaire général exécutif du CCC. Sur le front canadien, on observe simplement un prolongement et un accroissement de ce qui a été mis sur pied en 1963. Du côté de la presse écrite, Pierre Hurtubise assure toujours la couverture du concile pour *Le Droit*, tandis que l'abbé Savoie le fait pour *L'Évangéline*. De son côté, la Presse canadienne demande à R. Plamondon d'expédier deux articles par semaine plutôt qu'un seul⁴³. Du côté des médias électroniques, on maintient un service d'information sur le concile pour les postes privés de radio et de télévision. L'abbé Pierre Forest, curé de Hauteville⁴⁴, devient ainsi intégré au Centre canadien d'information et chargé de recueillir, d'enregistrer et de transmettre chaque semaine une bobine sur laquelle sont enregistrées trois émissions de cinq minutes chacune. Ces bobines, expédiées à Montréal par avion, sont ensuite reproduites et réexpédiées à 25 stations radiophoniques indépendantes grâce aux soins de l'abbé Normand Jutras, secrétaire général de la

⁴⁰ Dans le cadre de cette émission, le père Legault présentait une entrevue avec un évêque canadien alors que le père Philippon élaborait une réflexion (6 minutes) sur le sens spirituel du concile. Voir « Émissions sur le concile – Réseau français de Radio Canada », archives de la CCC (9 octobre 1963).

⁴¹ Nous avons retracé les textes des chroniques du père Rouquette aux archives jésuites de la Province de France à Vanves.

⁴² On compte neuf envois de ce genre, tous publiés dans le *Catholic Register*. La section française a fait de même, sous la direction de R. Plamondon. De même, B. Daly a fait parvenir un court article à la Canadian Press, via le fil de presse de Reuters, chaque fois qu'un événement particulier concernait le Canada.

⁴³ Voir lettre de M. Bertrand Thibault (Chef du service français de la PC) à R. Plamondon, 30 mars 1964.

⁴⁴ Celui-ci est assisté de Jean-Paul Belleville de Trois-Rivières.

Commission de Radio-télévision de l'OCNTD⁴⁵. De plus, une fois par semaine, grâce aux supports des services techniques de la RAI, l'abbé Forest fait parvenir au Canada un film sur lequel sont enregistrées de courtes émissions de télévision. Elles sont ensuite distribuées, suivant le même procédé, à onze stations privées de télévision. L'abbé Forest est également à la disposition des évêques canadiens qui veulent adresser des messages radio-phoniques à leurs diocésains⁴⁶. À cela, il faut ajouter un service de photographie qui distribue des photos aux journaux ainsi que des diapositives et des films aux stations de télévision de manière à assurer un support visuel aux nouvelles. Du côté anglophone, National Catholic Communications, le centre du père Stone, assure la distribution à 85 stations de radio d'une émission hebdomadaire sur le concile. Un sommaire hebdomadaire des travaux conciliaires est pour sa part distribué à 36 stations affiliées à la Canadian Press Broadcast News. À la quatrième période, ce centre assurera la présence à Rome d'un reporter à temps complet, Miss Bonnie Breennan.

De son côté, Radio-Canada accroît le nombre de ses émissions. En plus des émissions diffusées au cours de la deuxième période, on ajoute, du lundi au samedi inclus, la « Prière du matin » (13 minutes), enregistrée à Rome par le père Legault et un bulletin de nouvelles (2 minutes 30 secondes), diffusé le vendredi soir.

Conclusion

Malgré les 6 000 kilomètres qui séparent Rome des diocèses du Québec, le concile Vatican II connaît un écho médiatique d'une très grande ampleur au Québec. Cela tient, pour une bonne part, aux efforts déployés par l'épiscopat canadien, soucieux, dès le début du concile, de mettre en œuvre les moyens pour une couverture médiatique efficace du concile. Comme on le signale à l'époque, « l'épiscopat canadien-français, par ses nombreuses initiatives et réalisations, manifeste [...] un intérêt marqué aux Moyens de communication sociale et particulièrement à la radio et à la télévision, sans pour autant négliger l'information par la presse écrite⁴⁷... ». Cet épiscopat, passant du silence respectueux à une présence médiatique fort articulée, réalise, en six ans, une évolution impressionnante. Cette évolution passe

⁴⁵ Le service a été offert pendant dix semaines consécutives au cours de la troisième période. De plus, une émission était réalisée en anglais et une autre en italien à l'intention d'une station multilingue de Montréal. Voir « La radio et la télévision au service de l'information canadienne sur le concile », CCC, no 31.

⁴⁶ À la troisième période, 18 évêques francophones du Canada (soit les deux-tiers) envoyaient chaque semaine un message radiophonique à leur diocésain. De plus, trois évêques leur envoyaient à chaque quinzaine, quelques autres occasionnellement, un message télévisé.

⁴⁷ CCC, no 31, Fonds Thils 1700, p. 2.

par de nombreux apprentissages dont le principal est celui de la logique particulière des médias, qui possèdent leur autonomie propre et obéissent à des règles et à des modes de fonctionnement spécifiques. L'évêque, habitué à faire des sermons, à donner des conférences et à prononcer des allocutions, doit désormais maîtriser un autre genre littéraire. Comme le souligne le cardinal Léger dans son intervention à la Commission centrale préparatoire, en ce domaine, on ne peut pas se contenter d'un moralisme pieux, mais il faut s'astreindre à la connaissance expérimentale de ces nouvelles réalités. Pour y arriver, les évêques ne craignent pas de multiplier les contacts avec les réseaux et les spécialistes des communications, aussi bien au Canada qu'à l'étranger. Ils s'entourent d'une équipe composée de laïcs et de professionnels (journalistes). Absents pendant de longs mois de leur diocèse, ils réalisent aussi que s'ils ne sont pas présents dans les médias, ils deviennent simplement absents de l'espace public. Ils doivent désormais compter sur de nouveaux intermédiaires pour rejoindre leurs diocésains. Pour y arriver, ils se donnent des moyens financiers correspondant à leurs ambitions. Malgré la grande collaboration des médias et leur respect de la hiérarchie catholique, les diverses négociations avec les entreprises médiatiques, de même que les contacts avec les journalistes apprennent également aux évêques que ces intermédiaires chérissent leur liberté et qu'on ne peut pas simplement les instrumentaliser au service de sa propre cause. Ils sont des informateurs et non des porte-parole.

Cette nouvelle conscience de l'importance capitale des médias et des nouveaux rapports entre l'Église et les médias n'en est encore qu'à son moment initial et Vatican II représente sans doute une étape charnière. On peut en avoir une idée en examinant les interventions des évêques canadiens au moment du débat conciliaire sur les communications sociales et dans les nombreuses notes de M^{gr} G.-M. Coderre, membre de la Commission postconciliaire des communications sociales, au cours des travaux de cette commission. Cette évolution encore à son moment initial se traduit spécialement à trois niveaux : conscience qu'il faut remplacer le discours moralisateur sur les médias par une réflexion sur l'éthique des médias ; reconnaissance de l'autonomie propre des médias et d'une plus grande liberté des laïcs qui y interviennent non à titre de porte-parole de l'Église, mais à titre d'informateurs ; prise de conscience de la nouvelle donne qu'implique le passage à une société des médias où la parole de l'Église doit trouver d'autres modes d'inscription dans l'espace public et entrer plus nettement en concurrence avec d'autres discours que le sien. Cette nouvelle prise de conscience s'accompagne, à l'époque, par la fondation dans les universités catholiques du Canada des premières unités de recherche et d'enseignement sur les communications sociales, à l'Université Saint-Paul (Ottawa) et à l'Université Laval. C'est dans ces lieux, notamment, que s'élaborera cette nouvelle conscience encore embryonnaire au moment du concile.